



Suivi de la mise en œuvre du Plan de dépenses du gouvernement

Ottawa, Canada
Le 3 octobre 2012
www.pbo-dpb.gc.ca

Faits saillants de la présente note

- Dans les trois derniers budgets, le gouvernement du Canada a mis en œuvre des séries successives de compressions des dépenses. La divulgation d'informations entourant ces compressions a toujours été irrégulière, mais le gouvernement s'est engagé à y remédier grâce à son cycle continu d'établissement de rapports et au moyen des rapports trimestriels des ministères et organismes.
- Afin d'aider les parlementaires à suivre les divulgations relatives au budget de 2012, le directeur parlementaire du budget (DPB) a mis à jour les tableaux qui résument les divulgations faites dans les rapports trimestriels de l'année dernière, à partir des rapports des ministères et organismes pour le premier trimestre.
- Globalement, la qualité des rapports trimestriels s'est améliorée par rapport à l'année dernière. Néanmoins, il reste des lacunes à combler dans la divulgation des mesures d'austérité puisque moins que le tiers des organisations visées par l'initiative de réduction budgétaire de 2012 expliquent les conséquences opérationnelles de telles mesures.
- Le Suivi des dépenses du DPB pour le premier trimestre de 2012-2013 donne les faits saillants des résultats financiers relatifs aux activités de programme des ministères et organismes fédéraux. De plus, l'ensemble complet des données a été versé dans la base de données de suivi intégré (BDSI) du DPB.

Produit par : Jason Jacques et Jason Stanton*

* Un grand merci à Darren Roberts pour son aide à la recherche. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Jason Jacques (jason.jacques@parl.gc.ca).

1 Mise en contexte

Le mandat législatif du directeur parlementaire du budget (DPB) inclut la recherche et l'analyse des prévisions budgétaires du gouvernement¹. Pour s'acquitter de cette obligation, le DPB fait un suivi continu des dépenses fédérales effectuées au cours d'une année dès que le Plan de dépenses du gouvernement (c.-à-d. le budget) est appliqué.

Dans les trois derniers budgets, le gouvernement du Canada a mis en œuvre des séries successives de compressions des dépenses. Ces mesures ont pour objectif de « rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme² ». Comme l'ont remarqué les parlementaires, la divulgation d'informations concernant l'incidence de ces initiatives ne s'est pas faite sur une base régulière : souvent, on considère que les conséquences des réductions sur les organismes fédéraux ne sont pas expliquées en temps opportun ou de manière suffisamment détaillée. Prenant acte de la situation, le gouvernement s'est engagé à « continuer de faire rapport au Parlement par les moyens normaux, y compris les budgets des dépenses, les rapports financiers trimestriels et les comptes publics³ ».

Comme l'a souligné le DPB dans des rapports précédents, le processus

d'établissement de rapports trimestriels du gouvernement permet d'obtenir des données et des informations utiles sur les activités fédérales pendant une année. Les ministères et organismes fédéraux ont l'obligation légale de produire des rapports financiers trimestriels 60 jours après la fin de chaque trimestre, sauf du dernier, puisque l'information voulue se retrouve dans les rapports ministériels annuels sur le rendement⁴.

En mettant à profit les travaux entrepris au cours du dernier exercice, en 2012-2013, le DPB assurera le suivi des divulgations faites dans les rapports trimestriels des ministères et organismes, et mettra en lumière les données pertinentes sur lesquelles les parlementaires pourront se fonder pour prendre des décisions.

2 Méthodologie

Début septembre, le DPB a passé en revue chacun des rapports du premier trimestre de l'exercice 2012-2013 afin de déterminer s'il y a eu des améliorations concernant les principales divulgations évaluées dans des rapports précédents du DPB⁵. De plus, le DPB a analysé la divulgation relative à l'examen stratégique et fonctionnel par rapport au budget de 2012 (tableau 1)⁶.

¹ <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-1/TexteCompleet.html?term=79.2>. Consulté en septembre 2012.

² <http://www.budget.gc.ca/2012/plan/toc-tdm-fra.html>. Voir p. 235. Consulté en septembre 2012.

³ <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?Mode=1&Parl=41&Ses=1&DocId=5651270&Language=F> Consulté en septembre 2012.

⁴ <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/f-11/page-32.html>. Consulté en septembre 2012.

⁵ http://www.pbo-dpb.gc.ca/files/files/Publications/IFR_2011Q2_Update_FR.pdf. Consulté en septembre 2012.

⁶ L'examen du DPB ne comprenait pas une vérification de la conformité aux normes applicables du Conseil du Trésor et à d'autres obligations légales.

Tableau 1
Divulgations évaluées par le DPB

Rapprochement	<i>Les données expliquent-elles pleinement le changement à l'égard des autorisations par rapport à l'année précédente?</i>
Détail	<i>Le rapport énumère-t-il les mêmes autorisations législatives et votées que celles présentées dans le budget des dépenses?</i>
Écarts	<i>Existe-t-il une explication pour tous les écarts substantiels notés par le DPB dans le Suivi des dépenses?</i>
Examen stratégique et fonctionnel	<i>Le rapport indique-t-il les répercussions financières et opérationnelles du troisième train de mesures d'austérité prévues dans le budget de 2012?</i>

Comme il l'avait fait dans ses rapports précédents, le DPB a évalué et placé chaque rapport financier trimestriel dans l'une des trois catégories suivantes :

- Le rapport *divulgue* l'information requise.
- Le rapport *ne divulgue pas* l'information requise.
- La divulgation *n'est pas applicable* (p. ex. l'organisation n'a pas été touchée par l'examen stratégique et fonctionnel prévu dans le budget de 2012).

3 Aperçu des résultats

L'annexe A contient la matrice d'évaluation de tous les rapports correspondant au premier trimestre de l'exercice 2012-2013.

Dans l'ensemble, le processus d'établissement de rapports trimestriels du gouvernement permet d'obtenir davantage de détails utiles sur les activités courantes. Parmi

les 90 % d'organisations ayant publié des rapports dans le délai prescrit de 60 jours :

- À quelques exceptions près, toutes les organisations expliquent les changements concernant les autorisations de dépenser par rapport à l'année précédente.
- Chaque organisation énumère les autorisations législatives et votées présentées dans les documents du budget.
- La majorité des écarts substantiels notés dans le Suivi des dépenses sont expliqués.

En même temps, la divulgation concernant les initiatives de compressions budgétaires demeure irrégulière puisque moins que le tiers des organisations ont présenté des détails sur les répercussions de l'examen stratégique fonctionnel fait dans le cadre du budget de 2012⁷.

Dans la plupart des rapports trimestriels, on note qu'en 2012-2013, les affectations bloquées sont déterminées sur autorisation du Conseil du Trésor au moyen de crédits ministériels afin d'empêcher que soient dépensés des fonds déjà visés par des mesures d'économie dans le budget de 2012. Les réductions effectuées de cette manière ne seront pas rapportées au Parlement par les processus habituels pour l'exercice en cours. Les divulgations concernant ces compressions seront faites dans les Comptes publics pour 2012-2013, à l'automne 2014 (c.-à-d. avec un décalage d'un an). Cela pourrait expliquer pourquoi une forte proportion d'organismes fédéraux n'a pas donné cette information dans ses rapports courants.

⁷ Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada sont parmi les organismes qui ont divulgué des informations pertinentes.

Le DPB continuera de faire le suivi des rapports financiers trimestriels afin d'évaluer l'impact des compressions du budget de 2012 sur les dépenses des ministères et des agences.

4 Conclusion

La qualité et la cohérence des rapports trimestriels des organisations continuent de s'améliorer. En général, ces documents constituent une source utile de données et d'information pour les parlementaires, puisqu'ils leurs permettent d'évaluer les activités des ministères et organismes au cours d'une année.

Il convient de noter qu'il y a toujours un manque de régularité dans les divulgations entourant les mesures d'austérité (sur l'ampleur des réductions et les répercussions opérationnelles, p. ex.), surtout en considérant que six mois se sont écoulés depuis les dernières compressions annoncées dans le budget de 2012.

Étant donné que le gouvernement a choisi d'appliquer beaucoup des réductions prévues dans le budget de 2012 au moyen « d'affectations bloquées », les parlementaires pourraient vouloir obtenir des détails sur les montants déjà bloqués pour chaque crédit. Cela donnerait au Parlement la capacité d'examiner soigneusement les actions du gouvernement et d'en débattre en temps opportun plutôt que d'attendre à l'année suivante pour le faire.

Le DPB a commencé à intégrer les rapports trimestriels dans le Suivi des dépenses, lequel vient appuyer l'analyse des budgets du gouvernement menée par le Parlement.

Annexe A : Matrice d'évaluation

Bleu foncé = Oui
Rouge = Non
Bleu pâle = Sans objet

	Rapprochement	Détail	Écarts	Examen stratégique et opérationnel
	Les données expliquent-elles pleinement le changement à l'égard des autorisations par rapport à l'année précédente?	Le rapport énumère-t-il les mêmes autorisations législatives et votées que celles présentées dans le Budget des dépenses?	Existe-t-il une explication pour tous les écarts substantiels notés par le directeur parlementaire du budget (DPB) dans le <i>Suivi des dépenses</i> ?	Le rapport indique-t-il les répercussions financières et opérationnelles du troisième train de mesures d'austérité prévues dans le budget de 2012?
Affaires autochtones et Développement du Nord Canada				
Agriculture et Agroalimentaire Canada				
Procréation assistée Canada				
Agence de promotion économique du Canada atlantique				
Agence des services frontaliers du Canada				
Conseil canadien des relations industrielles				
Agence du revenu du Canada				
École de la fonction publique du Canada				
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs				
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail				
Agence canadienne d'évaluation environnementale				
Agence canadienne d'inspection des aliments				
Comité des griefs des Forces canadiennes				
Commission canadienne des grains				
Patrimoine Canada				
Commission canadienne des droits de la personne	Aucun rapport sur le site Web			
Tribunal canadien des droits de la personne	Aucun rapport sur le site Web			
Instituts de recherche en santé du Canada				
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	Aucun rapport sur le site Web			
Agence canadienne de développement international				

Annexe A : Matrice d'évaluation	Rapprochement	Détail	Écarts	Examen stratégique et opérationnel
<p>Bleu foncé = Oui Rouge = Non Bleu pâle = Sans objet</p>	<p>Les données expliquent-elles pleinement le changement à l'égard des autorisations par rapport à l'année précédente?</p>	<p>Le rapport énumère-t-il les mêmes autorisations législatives et votées que celles présentées dans le Budget des dépenses?</p>	<p>Existe-t-il une explication pour tous les écarts substantiels notés par le directeur parlementaire du budget (DPB) dans le <i>Suivi des dépenses</i> ?</p>	<p>Le rapport indique-t-il les répercussions financières et opérationnelles du troisième train de mesures d'austérité prévues dans le budget de 2012?</p>
Tribunal canadien du commerce extérieur	Bleu foncé	Bleu foncé	Bleu pâle	Rouge
Agence canadienne de développement économique du Nord	Bleu foncé	Bleu foncé	Bleu pâle	Rouge
Commission canadienne de sûreté nucléaire	Bleu foncé	Bleu foncé	Bleu pâle	Rouge
Commission canadienne des affaires polaires	Aucun rapport sur le site Web			
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	Bleu foncé	Bleu foncé	Bleu pâle	Rouge
Agence spatiale canadienne	Bleu foncé	Bleu foncé	Bleu pâle	Rouge
Office des transports du Canada	Bleu foncé	Bleu foncé	Bleu pâle	Rouge
Citoyenneté et Immigration Canada	Bleu foncé	Bleu foncé	Bleu pâle	Rouge
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	Bleu foncé	Bleu foncé	Bleu pâle	Rouge
Commission du droit d'auteur	Bleu foncé	Bleu foncé	Bleu pâle	Rouge
Enquêteur correctionnel du Canada	Rouge	Bleu foncé	Bleu pâle	Rouge
Service correctionnel du Canada	Bleu foncé	Bleu foncé	Bleu pâle	Bleu foncé
Service administratif des tribunaux judiciaires	Bleu foncé	Bleu foncé	Bleu pâle	Bleu foncé
Ministère des Finances du Canada	Bleu foncé	Bleu foncé	Bleu pâle	Rouge
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	Bleu foncé	Bleu foncé	Rouge	Rouge
Ministère de la Justice du Canada	Bleu foncé	Bleu foncé	Bleu pâle	Bleu foncé
Agence de développement économique pour les régions du Québec	Bleu foncé	Bleu foncé	Bleu pâle	Rouge
Environnement Canada	Bleu foncé	Bleu foncé	Rouge	Bleu foncé
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	Bleu foncé	Bleu foncé	Bleu pâle	Rouge

Annexe A : Matrice d'évaluation	Rapprochement	Détail	Écarts	Examen stratégique et opérationnel
<p>Bleu foncé = Oui Rouge = Non Bleu pâle = Sans objet</p>	<p>Les données expliquent-elles pleinement le changement à l'égard des autorisations par rapport à l'année précédente?</p>	<p>Le rapport énumère-t-il les mêmes autorisations législatives et votées que celles présentées dans le Budget des dépenses?</p>	<p>Existe-t-il une explication pour tous les écarts substantiels notés par le directeur parlementaire du budget (DPB) dans le <i>Suivi des dépenses</i> ?</p>	<p>Le rapport indique-t-il les répercussions financières et opérationnelles du troisième train de mesures d'austérité prévues dans le budget de 2012?</p>
Agence de la consommation en matière financière	Bleu foncé	Bleu pâle	Bleu pâle	Bleu pâle
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	Bleu foncé	Bleu pâle	Bleu pâle	Bleu foncé
Pêches et Océans Canada	Bleu foncé	Bleu pâle	Bleu pâle	Rouge
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	Bleu foncé	Bleu pâle	Bleu pâle	Rouge
Santé Canada	Bleu foncé	Bleu pâle	Bleu pâle	Rouge
Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences	Bleu foncé	Bleu pâle	Rouge	Bleu foncé
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	Aucun rapport sur le site Web			
Industrie Canada	Bleu foncé	Bleu pâle	Bleu pâle	Rouge
Infrastructure Canada	Bleu foncé	Bleu pâle	Rouge	Bleu pâle
Bibliothèque et Archives Canada	Bleu foncé	Bleu pâle	Bleu pâle	Bleu foncé
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	Bleu foncé	Bleu pâle	Bleu pâle	Rouge
Commission des champs de bataille nationaux	Aucun rapport sur le site Web			
Ministère de la Défense nationale et Forces canadiennes	Bleu foncé	Bleu pâle	Bleu pâle	Rouge
Office national de l'énergie	Bleu foncé	Bleu pâle	Bleu pâle	Bleu pâle
Office national du film	Aucun rapport sur le site Web			
Conseil national de recherches Canada	Bleu foncé	Bleu pâle	Bleu pâle	Rouge
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	Aucun rapport sur le site Web			
Ressources naturelles Canada	Bleu foncé	Bleu pâle	Bleu pâle	Rouge

Annexe A : Matrice d'évaluation	Rapprochement	Détail	Écarts	Examen stratégique et opérationnel
<p>Bleu foncé = Oui Rouge = Non Bleu pâle = Sans objet</p>	<p>Les données expliquent-elles pleinement le changement à l'égard des autorisations par rapport à l'année précédente?</p>	<p>Le rapport énumère-t-il les mêmes autorisations législatives et votées que celles présentées dans le Budget des dépenses?</p>	<p>Existe-t-il une explication pour tous les écarts substantiels notés par le directeur parlementaire du budget (DPB) dans le <i>Suivi des dépenses</i> ?</p>	<p>Le rapport indique-t-il les répercussions financières et opérationnelles du troisième train de mesures d'austérité prévues dans le budget de 2012?</p>
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
Administration du pipe-line du Nord				
Bureau du vérificateur général du Canada				
Bureau du directeur général des élections du Canada				
Bureau du commissaire à la magistrature fédérale	Aucun rapport sur le site Web			
Commissariat au lobbying du Canada				
Commissariat aux langues officielles				
Bureau du Commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	Aucun rapport sur le site Web			
Service des poursuites pénales du Canada				
Commissariat à l'information du Canada				
Commissariat à la protection de la vie privée du Canada				
Commissariat à l'intégrité du secteur public				
Bureau du Secrétaire du Gouverneur général				
Bureau du surintendant des institutions financières				
Parcs Canada				
Commission des libérations conditionnelles du Canada				

Annexe A : Matrice d'évaluation	Rapprochement	Détail	Écarts	Examen stratégique et opérationnel
<p>Bleu foncé = Oui Rouge = Non Bleu pâle = Sans objet</p>	<p>Les données expliquent-elles pleinement le changement à l'égard des autorisations par rapport à l'année précédente?</p>	<p>Le rapport énumère-t-il les mêmes autorisations législatives et votées que celles présentées dans le Budget des dépenses?</p>	<p>Existe-t-il une explication pour tous les écarts substantiels notés par le directeur parlementaire du budget (DPB) dans le <i>Suivi des dépenses</i> ?</p>	<p>Le rapport indique-t-il les répercussions financières et opérationnelles du troisième train de mesures d'austérité prévues dans le budget de 2012?</p>
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés				
Bureau du Conseil privé				
Secrétariat de la Commission des nominations publiques				
Agence de la santé publique du Canada				
Sécurité publique Canada				
Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles				
Commission de la fonction publique				
Commission des relations de travail dans la fonction publique				
Tribunal de la dotation de la fonction publique				
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada				
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada				
Greffe du Tribunal de la concurrence				
Greffe du Tribunal des revendications particulières				
Gendarmerie royale du Canada				
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité				
Conseil de recherches en sciences humaines				
Statistique Canada				
Condition féminine Canada				
Cour suprême du Canada				
Transports Canada				
Tribunal d'appel des transports du Canada				
Bureau de la sécurité des transports du Canada				
Secrétariat du Conseil du Trésor				

Annexe A : Matrice d'évaluation	Rapprochement	Détail	Écarts	Examen stratégique et opérationnel
<p>Bleu foncé = Oui Rouge = Non Bleu pâle = Sans objet</p>	<p>Les données expliquent-elles pleinement le changement à l'égard des autorisations par rapport à l'année précédente?</p>	<p>Le rapport énumère-t-il les mêmes autorisations législatives et votées que celles présentées dans le Budget des dépenses?</p>	<p>Existe-t-il une explication pour tous les écarts substantiels notés par le directeur parlementaire du budget (DPB) dans le <i>Suivi des dépenses</i> ?</p>	<p>Le rapport indique-t-il les répercussions financières et opérationnelles du troisième train de mesures d'austérité prévues dans le budget de 2012?</p>
Commission de vérité et de réconciliation	Aucun rapport sur le site Web			
Anciens Combattants Canada				
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)				
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada				